

## L'AVIS DU SNES

La culture informationnelle est un élément important du projet éducatif du SNES. Notre syndicat est à l'origine de la formulation de la notion du curriculum en information-documentation qui vise à clarifier les contenus d'apprentissages info-documentaires définis jusqu'alors seulement en terme de savoir-faire. Mais il nous faut constater que les programmes ne retiennent que deux dimensions de l'éducation à l'information : son caractère interdisciplinaire et la maîtrise technique des différents outils de communication et d'information. Ces deux aspects certes essentiels ne suffisent pas à assurer l'accès à une culture informationnelle pour tous. Les nouveaux programmes de collège ont été une occasion manquée. Dès le congrès de Toulouse (2003), le SNES a reconnu la nécessité de penser l'information-documentation comme un champ disciplinaire spécifique avec des objets d'enseignement identifiés et définis dans des instructions officielles. Cela suppose la mise en place d'horaires spécifiques et de personnels en nombre suffisant pour « que les professeurs documentalistes puissent mettre en œuvre des apprentissages cohérents et progressifs en collaboration avec les professeurs des autres disciplines ». Ces orientations ont été réaffirmées aux congrès suivants et elles ont été validées par deux consultations lancées en 2007. Notre légitimité à défendre ces positions en a été renforcée, d'où les « six propositions pour la revalorisation de la profession d'enseignant documentaliste »\* transmises au ministre. Le prochain congrès du SNES doit être l'occasion, pour tous les collègues syndiqués, professeurs documentalistes et au-delà, pour tous les enseignants – toute recherche documentaire s'inscrivant dans des contextes d'activités scolaires – de se saisir de la question de la culture informationnelle.

\* <http://www.snes.edu/spip.php?article15071>

ÉVOQUÉE DE FAÇON TRÈS GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES, la formation des élèves à la recherche documentaire recouvre des réalités très diverses. Reposant sur le bon vouloir et la disponibilité des professeurs documen-

talistes et des collègues des différentes disciplines, cette formation peine à trouver une vraie place dans le cursus des élèves. Pourtant, face à des pratiques informationnelles nouvelles, la nécessité d'une éducation à l'infor-

# L'information-docume une discipline scolaire



© Clément Martin

## Place de la formation documentaire

Parmi ses préoccupations majeures, l'école a introduit depuis un demi-siècle, timidement, marginalement, l'idée d'une formation documentaire pour favoriser l'autonomie des élèves et la réussite scolaire. Presque simultanément, les mutations des moyens de communication ont bouleversé tout à la fois les supports de l'information, les modalités de la communication et les façons de lire et d'écrire notamment avec les écrans. D'où l'introduction d'une dose d'éducation aux médias et aux NTIC. Pourtant, à mon sens, la place de la documentation est plus fondamentale. La culture intellectuelle dont nous avons hérité est construite sur l'usage des textes. L'école de la République se fonde sur un ordre documentaire : le cahier, le manuel, et le dictionnaire. Au moment où nous entrons dans l'âge des fichiers et des réseaux, admettons que la place de la documentation n'est pas périphérique mais centrale.

## Culture commune et culture informationnelle

La maîtrise de l'information est devenue une préoccupation éducative à l'échelle internationale, reconnue par des instances telles que l'UNESCO. En France, l'intégration de la formation documentaire est inégale. Forte dans les écoles d'ingénieurs, elle commence à pénétrer l'Université qui prend le relais des formations

du secondaire en CDI. On s'interroge même sur la pertinence d'un enseignement dès l'école primaire.

Il est donc utile de donner une architecture à ce qui est aujourd'hui une initiation pour en faire un univers informationnel construit au sein d'une culture commune.

Le premier travail consiste à s'assurer que la palette des savoirs et compétences envisagés est bien adaptée. Le second réside dans le partage des tâches entre les différents types d'enseignement. Toutes les disciplines scolaires doivent prendre en charge une part de l'éducation à la culture informationnelle. Mais une préoccupation partagée suffit-elle ? Reconnaissons déjà que les professeurs-documentalistes sont porteurs de compétences et de savoirs spécifiques et qu'ils sont qualifiés pour les enseigner. Reste à définir un programme d'enseignement si l'on veut réussir l'intégration dans une société moderne, dite de l'information.

## Maîtriser l'information

Avec Internet, nous voyons que quelque chose de fondamental se modifie dans les moyens matériels de diffusion des connaissances. Ce dont il est question n'est pas uniquement technique, mais culturel et social.

S'il est une leçon que l'on doit méditer, c'est bien celle de la responsabilité éditoriale. Les droits et les devoirs d'un auteur sont au cœur de



Colloque de l'ERTÉ<sup>(2)</sup> :

## l'éducation à la culture informationnelle

mation structurée par un cadre didactique précis n'a jamais été aussi forte. C'est pour le SNES un enjeu de société incontournable. Le colloque de l'ERTÉ à Lille du 16 au 18 octobre sera une étape importante pour le rappeler.

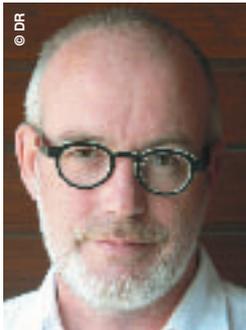
# ntation : ?

notre conception de l'information. Par exemple, Larousse avec son dictionnaire en ligne imite Wikipedia tout en tentant d'éviter les critiques sur la qualité des articles, rédigés par des mains anonymes souvent partisans. L'éditeur joue sur les deux tableaux. D'un côté, il donne un accès libre à son dictionnaire encyclopédique validé. De l'autre, il ouvre les portes à une communauté de contributeurs. C'est-à-dire vous et moi.

Avec les blogs de collégiens ou de lycéens, on commence aussi à percevoir que communiquer s'apprend et qu'il nous faut transmettre, très tôt, certaines attitudes qui sont au fondement d'une approche intellectuelle intègre.

Au total, il me semble qu'il faut toujours revenir à une double perspective face à l'information et à la connaissance : celle de la recherche et de l'accès, et celle de la création et de la diffusion. Double perspective que nous vivons en tant que citoyen et professeur, et que nous devons enseigner dans le cadre d'une culture commune contemporaine maîtrisée. ■

Éric Delamotte



Eric Delamotte est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Lille III. Il est chargé de mission à l'Institut de la communication du CNRS, membre de l'ERTÉ et co-organisateur avec Françoise Chapron du colloque international « Culture de l'information ».

Dossier coordonné par D. Chabant, J.-L. Charbonnier et V. Margaria

**L'US : En quoi les recherches entreprises par l'ERTÉ peuvent-elles faire évoluer nos pratiques ?**

**Annette Béguin :** Notre équipe de recherche part du postulat qu'acquérir une culture de l'information est indispensable à l'exercice de la vie citoyenne. L'école assure un socle qui va permettre de continuer à élaborer du savoir tout au long de la vie. Mais pour que cette dynamique puisse s'enclencher, il faut des compétences documentaires pour rechercher, extraire, traiter de l'information, ainsi que des connaissances concernant la structuration et la circulation des savoirs dans notre société : par quels médias et par quelles médiations sont-ils portés ? Quels enjeux de pouvoirs représentent-ils ? Cela implique de posséder un minimum de repères concernant l'édition, les sources d'information, la communication multimédiatique et ses enjeux, économiques et techniques dans la société contemporaine... Car comment par exemple qualifier les documents, identifier les responsabilités intellectuelles, bref, développer son esprit critique sans repères solidement identifiés dans l'univers médiatique et documentaire ?

Ces questions sont présentes dans les pratiques scolaires, notamment dans les travaux qui sont menés en partenariat entre professeurs de disciplines et documentalistes. Mais elles ne sont jamais envisagées de manière systématique et raisonnée, surgissant occasionnellement, de manière secondaire par rapport à la focalisation sur les contenus disciplinaires.

L'école contribue à la construction d'une culture informationnelle mais « pourrait mieux faire » ! Notre but est de faire un état des lieux des discours institutionnels comme des pratiques informationnelles à l'école et dans la famille. Nous recueillons les connaissances expertes des enseignants, et en particulier des enseignants-documentalistes en matière de comportements et de difficultés des élèves dans des situations où la culture informationnelle est requise. Ces connaissances sont confrontées à l'observation des pratiques et soumises à un questionnement théorique faisant appel aux sciences de l'in-

formation et de la communication, aux sciences de l'éducation, à la psychologie cognitive et sociale. Nous espérons pouvoir restituer aux pédagogues une analyse et des propositions qui les aideront à harmoniser leurs démarches et à construire un véritable curriculum documentaire.

**L'US : Peut-on caractériser en trois propositions ce que l'équipe tente de mettre en évidence ?**

**A. B. :** **Rendre explicites les savoirs qui sous-tendent les pratiques informationnelles et documentaires.** Il faut que les connaissances ainsi formalisées soient ensuite structurées, stabilisées pour atteindre la cohérence d'un savoir construit.

**Élaborer un curriculum info-documentaire qui permettrait de rationaliser des acquisitions jusqu'ici plutôt aléatoires.** Nous souhaitons mettre en évidence les éléments qui permettraient leur acquisition, en rapport avec l'âge des élèves, par une démarche didactique. Il s'agit de distinguer des objectifs, des situations d'apprentissages, des modes d'évaluation spécifiques qui favorisent l'acquisition de compétences en information et documentation.

**Prendre en compte les usages informationnels qui se développent dans le contexte social ordinaire** (familles, camarades, associations diverses...) afin d'assurer l'efficacité pédagogique.

**L'US : Que visent les organisateurs du colloque qui va se tenir cet automne à l'Université de Lille III ?**

**A. B. :** À mi-parcours de leur action de recherche, les membres de l'ERTÉ ont souhaité présenter une première mouture de leur travail et surtout en confronter les orientations avec le point de vue de chercheurs, de pédagogues et de professionnels de l'information-documentation. Ce colloque a une dimension internationale affirmée.

(1) Professeur émérite des universités en sciences de l'information et de la communication à Lille III.

(2) ERTÉ : Équipe de Recherche Technologique en éducation.

## Pour en savoir plus

- Le rapport 2008 de l'Unesco : *Introduction à la maîtrise de l'information*, présenté sur le site du SNES : <http://www.snes.edu/spip.php?article14974>
- Le site de « l'ERTÉ sur la culture informationnelle et le curriculum documentaire » : [http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte\\_information/](http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte_information/)
- Le site du colloque « L'Éducation à la culture informationnelle » : <http://ertecolloque.wordpress.com/>
- Le site de la « Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale », partenaire du colloque : <http://www.fadben.asso.fr/>
- Sur le site du SNES, la rubrique du groupe « documentation » est accessible à l'adresse : <http://www.snes.edu/spip.php?rubrique3166>

Dans la partie « ressources », on retrouve les motions de congrès nationaux du SNES, les US spéciales enseignants documentalistes et des fiches de lecture sur les nouveautés éditoriales concernant la culture informationnelle. Dans la partie « dossiers », des textes pour réfléchir sur les enjeux de la documentation scolaire. À lire absolument : « Les savoirs scolaires en information-documentation » (présentation de la production du groupe de travail de la Fadben par I. Ballarini.), « Processus de professionnalisation et paradoxe identitaire des enseignants documentalistes : peut-on sortir de l'impasse ? » (intervention de Pascal Duplessis) et « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le curriculum... » (entretien avec J.-L. Charbonnier).